

La Revue Canadienne publie tout Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les deux livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement au Journal... Abonnement à l'Album... Prix des annonces... Toute insertion subséquente, le quart du prix.

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LE PETIT BOSSU.

Esquisse de mœurs sous le Consulat. CHAPITRE PREMIER.

LE HUSSARD ET LA VIVANDIÈRE.

Ce que nous allons vous conter s'est passé sous le consulat à cette époque où la France commençait à redevenir gaie, à respirer, à se retrouver, à se reconnaître; où, sortie enfin du régime de la terreur, on avait daigné la débarrasser de ce bon monsieur de Robespierre!... qui voulait pourtant la rendre si heureuse! et qui pour cela faisait guillotiner tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, et même ceux qui étaient simplement suspects d'être suspects! et puis encore ceux qui avaient le malheur d'avoir l'air noble, distingué, la démarche fière et la tournure élégante! et puis encore ceux qui relevaient leurs cheveux avec un peigne après les avoir nattés; et puis ceux qui portaient un collet vert à leur habit; et c'était déjà très imprudent de porter un habit, dans ce bon temps d'égalité et de fraternité et de liberté où vous ne pouviez pas faire quatre pas et dire deux mots sans risquer d'être mis en prison!... Quel temps! quel régime! quelle époque!... où l'échafaud était en permanence, où les honnêtes gens tremblaient devant des assassins!

Mais hétons-nous de détourner les yeux de ce tableau!... Un jeune homme, vêtu de l'uniforme d'officier de hussards, venait d'entrer dans la rue de la Barillerie, et s'était arrêté devant une maison, d'assez chétive apparence, comme presque toutes celles de cette rue, à cette époque où l'on ne connaissait encore ni le gaz, ni les omnibus, ni les chemins de fer.

Vous savez que la rue de la Barillerie donne d'un côté sur le quai de l'Horloge et de l'autre, sur le quai des Orfèvres, mais vous ignorez peut-être que jadis l'église paroissiale de Saint-Barthélemy y était située; que cette église a été démolie, et que c'est sur son emplacement que l'on a bâti le théâtre de la Cité, fort en vogue sous le consulat, et qui vit naître les fameuses pantomimes: la Fille hussard, l'Homme vert, Dorothée!... chef-d'œuvre de Cuvillier, et qui faisaient alors courir tout Paris; ce qui prouve, comme je vous le disais tout à l'heure, que les habitants de Paris avaient grand besoin de courir, de s'amuser, de se divertir pour oublier le régime de la terreur.

Si nous devons en croire Saint-Foix, « ce fut à la porte de l'église Saint-Barthélemy que le roi Robert, fils de Hugues Capet, qui avait épousé Berthe, sa cousine issue de germaine, et que Grégoire V excommunia à cause de ce mariage, fut abordé par Abbon, abbé de Fleury, lequel était suivi de deux femmes qui portaient un fort grand plat de vermeil, lequel plat était recouvert d'un linge.

Abbon annonça à Robert la délivrance de la reine, et découvrant le plat lui dit: Voyez, Sire, les suites de votre débâttement aux ordres de l'Eglise.

Or, il faut vous dire que le plat contenait un monstre ayant le cou et la tête d'un canard. Par suite de cet événement, Berthe fut répudiée; Robert épousa Constance de Provence, dont le caractère altier et vindicatif exerça sa patience et causa tant de troubles dans l'Etat, qu'il ne parut point que la bénédiction du Ciel se fut répandue sur ce second mariage.

En vérité, si nous devons remercier la Providence de ne plus être sous le régime de ce bon monsieur de Robespierre, nous devons aussi la bénir de ne plus nous faire venir au monde avec des cous et des têtes de canard.

Revenons à notre jeune officier de hussards. Après avoir hésité quelque temps, il s'était décidé à entrer dans la maison, il avait montré deux étages, s'était arrêté devant une porte sur laquelle était une clef, puis il avait pénétré dans un petit logement très modeste, mais propre et bien tenu, dans lequel une femme, qui avait passé la cinquantaine, était assise et occupée à coudre.

Cette femme portait un costume fort simple; une jupe de drap bleu, une espèce de veste à taille de même étoffe, le tout garni d'un double rang de petits boutons de cuivre, ce qui, joint à un fichu de soie noire roulé et noué autour du col, lui donnait une apparence militaire. En effet, la veuve Bloquet avait été vivandière, elle avait suivi à l'armée son mari, le père de Gustave, et Gustave c'est le jeune officier de hussards qui vient d'entrer chez elle.

La veuve Bloquet, qui avait dû ne pas être trop déshonorée dans son temps, n'aurait pas pu se plaindre elle-même de le répéter, avait encore de beaux yeux, que le temps avait rendus moins vifs, et un sourire qui était d'autant plus gracieux qu'elle ne le produisait pas. A l'aspect de son fils, l'ex-vivandière leva sur lui des yeux pleins de tendresse, mais ils se voilent bientôt lorsqu'elle remarque la tristesse et le découragement peints dans les traits de Gustave.

— Eh bien! voyons, qu'y a-t-il, mon garçon? demande la mère Bloquet au jeune hussard, te voilà encore avec la figure bouleversée. — Ah! ma mère, je suis bien malheureux! répond Gustave en se laissant aller sur son siège.

— Malheureux, à ton âge, cela veut dire amoureux... Il n'y a que l'amour qui vous fasse soupire, vous autres hommes!... la peine, l'espoir, le plaisir, tout est là!... Eh mon Dieu!... je m'en souviens! j'ai été jeune aussi... et c'est par amour que j'ai suivi à l'armée ton pauvre père... C'est l'amour qui me rendait courageux, qui me faisait oublier, braver le danger. Sur le champ de bataille, les balles sifflaient à mes oreilles et je ne les entendais pas... Je n'étais occupé que de ton père que je tâchais de suivre des yeux au milieu de la mêlée... Le bruit du Canon, de la fusillade, rien ne m'épouvantait! il me semblait toujours que c'était de la musique!... Je n'ai tremblé qu'une fois... lorsque je vis ton père marcher pour emporter cette redoute... C'était à Lodi!... Un secret pressentiment me disait qu'il ne devait pas en revenir... et... en effet... blessé, blessé mortellement!...

Ici la mère Bloquet s'arrêta pour passer sa main sur ses yeux; mais elle reprend bientôt d'une voix plus ferme: — Mon fils, je t'ai toujours donné l'exemple du courage, de la fermeté. Ton père est mort en brave; moi je l'ai accompagné sur le champ d'honneur. Notre fils devait être un brave aussi, sans quoi je l'aurais renié, j'aurais dit: « cela ne peut pas être notre enfant! » Mais je n'ai que des éloges à donner à ta valeur. Quoique tu n'aies encore que vingt-quatre ans, te voilà déjà officier, et le général Desparville t'a fait son aide de camp. C'est bien, cela; je puis être fière de mon fils. Cependant le courage qui consiste à bien se battre ne suffit pas encore! il en faut un autre... Il faut à un homme cette force de caractère qui lui fait supporter ses peines, ou triompher de ses passions quand elles sont coupables. Depuis quelque temps tu es assis comme un soldat... Je ne reconnais plus mon fils enfin... dont je veux toujours être fière. Tu vas me conter ce qui cause tes tourments. Je le veux, je l'exige... Songe qu'une mère est un officier supérieur auquel ses enfants doivent respect et obéissance! Parle, j'attends.

Gustave se lève et répond aussitôt: — Vous avez raison, ma mère, je suis amoureux; une passion violente et qu'il m'a été impossible de vaincre s'est emparée de mon cœur, c'est en vain que j'ai voulu l'en chasser!... Si tu ne veux la chasser, tu n'as donc que tu as tort d'aimer... Tu aimes donc une personne qui n'est pas digne de ton amour!...

— Ah! que dites-vous là, ma mère, j'aime un ange! une créature céleste que l'on ne peut voir sans en être ravi... Pour moi, j'ai voulu t'en chasser cet ange de ton cœur!... Ma mère... celle que j'aime... est la fille du général Desparville.

Le front de l'ancienne vivandière devient sombre et sévère; elle jette sur son fils un triste regard, en murmurant: — Il serait possible!... c'est Mlle Adolphine!... c'est la fille de ton général, de ton bienfaiteur que tu oses aimer... Ne sais-tu donc pas que le général est riche, et que tu n'as encore pour tout bien que ton épée et ton courage!... Le général a toujours veillé sur toi comme sur son fils; c'est grâce à ses rapports favorables que tu as été fait officier, car, à l'armée comme partout, le mérite ne suffit pas toujours pour avancer!... Combien n'ai-je pas vu, moi, de belles actions qui sont restées sans récompense... perdus dans la foule avec les autres, quand personne n'était là pour en citer l'auteur! enfin, le général Desparville vient encore de te nommer son aide de camp... et pour prix de tout ce qu'il fait pour toi, tu aimes sa fille... tu chercherais à la séduire!... Oh! ma mère... votre fils n'a jamais eu cette odieuse pensée. Et si... malgré moi, mes yeux ont pu exprimer à Mlle Adolphine une partie du trouble que me causait sa présence, du moins ma bouche est restée muette et n'a pas trahi mon secret.

— Il me semble que quand les yeux parlent si bien, la bouche n'a pas grand mérite à se taire. Enfin, mon fils, que comptez-vous faire!... Triompher de cet amour, j'espère... — Cela m'est impossible, ma mère... Jusqu'à ce jour pourtant... j'avais pensé cacher mes tourments à tous les yeux... mais je viens d'apprendre que le général a l'intention de marier sa fille... à un... colonel... de ses amis. Vous savez que, m'ayant attaché à sa personne, le général me logeait avec lui dans sa maison de campagne... Je sens que je n'aurai pas la force d'être témoin de l'union de Mlle Adolphine avec un autre... Aussi je me suis décidé à quitter le général... et voici ce que je lui écris...

Le jeune homme présente à sa mère une lettre qui n'est point cachetée; celle-ci la prend et lit haut: — Mon général, jamais je n'oublierai ce que vous avez fait pour moi: fils d'une cantinière, c'est à vous que je dois l'instruction que j'ai reçue et le grade que je possède. Vous avez daigné m'attacher à votre personne en qualité d'aide de camp. Tous ces bienfaits ont rempli mon cœur de reconnaissance, et pourtant je viens vous demander la permission de m'éloigner de vous. Vous m'avez donné le comble à vos bienfaits en me faisant obtenir une compagnie dans un des régiments qui se disposent à partir

pour l'armée. Quelque jour, mon général, vous approuverez le parti que je prends, et pardonneriez à votre tout dévoué Gustave.

— C'est bien, dit la vivandière en repliant la lettre, cette lettre est convenable, et je la remettrai moi-même au général... Vous! ma mère... — Oui, moi, et pourquoi pas moi! — C'est qu'il me semblait... que ce n'était pas à vous de... Tu ne sais ce que tu dis. Je remettrai cette lettre aujourd'hui même. Où est le général? — A sa maison de campagne de Saint-Mandé... Il suffit. Toi, retourne comme à l'ordinaire chez lui, et attends-moi, je te porterai la réponse du général... Mais, ma mère, je vais revoir Mlle Adolphine, et... Eh bien! quand tu la reverrais encore une fois, je pense que cela ne te ferait pas mourir, et que tu n'oublieras pas que tu es le fils de la veuve Bloquet. Embrasse-moi, et va-t-en.

Le jeune hussard était ainsi doux devant sa mère qu'il n'aurait pu l'être devant l'ennemi; il embrassa respectueusement l'ex-vivandière, et, quittant la rue de la Barillerie, s'en retourna à Saint-Mandé où le général Desparville avait loué une jolie maison.

CHAPITRE II.

UN GÉNÉRAL DE CE TEMPS-LÀ.

Le général Desparville était un homme de cinquante ans, grand, bien fait, d'un physique rude, mais franc; dont l'abord, presque toujours brusque, vous intimidait d'abord, mais dont les manières rondes et le parler entremêlé d'expressions guerrières et de juréments énergiques ramenaient bientôt la confiance dans votre cœur.

Le général avait passé sa vie dans les camps. C'était un militaire dans toute la force du terme. Ayant dû son avancement à sa valeur, il estimait avant tout le courage, et n'entendait rien au métier de courtisan. Mais on était alors à une époque mixte, où les manières galantes eussent paru ridicules; et, près du premier consul, la rudesse du soldat réussissait mieux que le langage mielleux de l'homme de cour; et véritablement le général Desparville, qui n'était nullement ferré sur la grammaire, avait été assez embarrassé pour bien tourner et surtout pour écrire un ordre du jour; mais il remplaçait ce manque d'instruction par des mots si expressifs, par des phrases si laconiques et si burlesques, parfois, que le premier consul lui-même souriait souvent en l'écoutant.

Le général se promenait en timant dans son salon, souffrant encore d'une blessure qu'il avait reçue au bras dans sa dernière campagne. Tout à coup un domestique annonce: — Mme Bloquet.

Le général se retourne, court au-devant de l'ex-vivandière, lui secoue la main comme à un vieux camarade, et s'écrie: — Comment! c'est toi mère Bloquet! Quel honneur! l'amène! Sacré millecannottes, on ne te voit plus! Tu n'as guère de amis, ça n'est pas bien.

— Merci, général, je suis sensible à ton bon accueil... Ah! pardon... l'habitude d'autrefois... à votre honneur... — C'est-ce que c'est! Est-ce que tu ne voudrais plus moi tutoyer maintenant!... Est-ce que nous sommes fâchés sans que je le sache?... Alors ça te compte pas, on ne peut pas se fâcher tout seul!... — Mais, général, votre rang... le respect... — Je te dis que tu m'embêtes! et que je veux que tu me dises toi, comme jadis!... Nom du nom!... Je n'ai pas oublié que c'est toi, Bluet, qui m'as versé la goutte sur mon premier champ de bataille, et à crédit encore... Je n'ay jamais le sou alors... A propos de goutte, tu m'en prendras avec moi... — C'est pas la peste, général... — Je te dis que si... Est-ce que tu refuserais de trinquer avec un ami?... — C'est pas ça... mais... je viens pour une affaire sérieuse, et... Je ne parle jamais d'affaires sans me rincer la bouche avec du vin d'importation... Holà! Baptiste!... du rhum et deux verres.

Un domestique apporte ce que son maître a demandé, et l'ex-vivandière, pour ne point contrarier le général, avale avec lui deux petits verres de rhum; après quoi il consent à l'écouter.

— Général, je viens te parler de mon fils... — Tant mieux! ça va! C'est un brave garçon que j'aime, qu'estime... ça se bat déjà comme père et mère, est bien obéissant, discipliné, ça fera son chemin!... Il y en avait d'autres qui prétendaient être l'avantagé par toi; je leur z'y ai dit: Fiez-vous la paix à ce cadet-là vous dégouter tous! D'ailleurs si vous n'êtes pas contents, allez le trouver, il vous donnera votre compte!... Alors ils ont fait les chiens couchants, et ont été leur bec!... La veuve Bloquet souriait avec joie ce que le général disait de son fils; mais lorsqu'il a osé de parler, elle soupire et tirant une lettre de son sein, la présente au général d'Adolphine, on lui dit: — Tiens, général, est pour toi... Qu'est-ce que c'est que ce chit-là? — C'est une lettre... De qui! — De Gustave, de mon fils... — Ton fils m'écrit! Qu'est-ce que c'est que cette bêtise-là! Est-ce qu'il ne me voit pas toute la journée, puisqu'il demeure ce moi; est-ce qu'il ne peut pas me parler! — Général, il y a des choses qu'on n'a pas la force de dire, et que l'on écrit alors... — Je ne comprends rien à ce que tu me

chantes là. Je n'aime pas qu'on m'écrive... Moi, je n'écris jamais. A quoi ça sert d'écrire! A embrouiller les affaires!... Jo signe quelquefois mon nom... et encore quand je ne peux pas faire autrement! — Général, jo t'en prie, prend connaissance de la lettre de mon fils. (A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LE PURITANISME EN ANGLETERRE.

Il paraît qu'on s'était fait généralement une grande illusion, en s'imaginant que depuis quelques années l'Angleterre avait fait des progrès dans la voie de la tolérance et de la liberté religieuse. Le Parlement anglais vient de prouver le contraire, et ces jours derniers, le parti puritain bigot et proscripateur des temps d'Elisabeth y a remporté une grande victoire sur le sens commun.

Il y a des gens pusillanimes qui ne sont religieux que quand ils sont malheureux. Quand le monde va à leur guise, ils se gaudissent sans scrupule et sans remords; mais, dès que la machine humaine se détraque, le peur les prend, et ils s'en vont à l'église comme des moutons de Panurge. Il paraît que la calamité, qui a frappé cette année le Royaume-Uni a déterminé chez les zélés protestants de cette partie du monde une panique de ce genre. Parce que les Irlandais mouraient de faim, ils se sont mis eux-mêmes à jeûner. Nous n'avons rien à dire à cela, surtout si ceux qui jeûnaient ont eu l'attention de distribuer à ceux qui manquaient de pain la nourriture dont ils se sont privés dans leur matinée. Qu'ils fassent pénitence de leurs péchés, rien de mieux; mais, ce qui n'est pas juste, c'est qu'ils en fassent porter la peine aux innocents. Nous ne parlons pas de la Croix-de-Berney; ces pauvres gentlemen riders ont eu leur sermon; cela leur apprendra une autre fois à courir le dimanche. Et encore, ceux-là du moins étaient des protestants, ou censés l'être. Mais faire tomber sur les catholiques, sur les jésuites, les dominicains, les franciscains, les trappistes, enfin sur les hérétiques, la peine des péchés de tout le monde; ce donner la discipline sur les épaules de son prochain, voilà ce que nous ne pouvons nous empêcher de trouver fort peu chrétien. C'est-là pourtant ce qui vient d'arriver. Le mois dernier, un bill avait été présenté dans la Chambre des Communes pour l'abolition de certaines pénalités surannées qui pesaient encore sur le libre exercice du culte catholique dans la Grande-Bretagne. Ce bill avait été discuté, et avait passé par l'épreuve de la deuxième lecture, ce qui ordinairement équivalait à l'adoption. Il était donc, selon tous les usages reçus, adopté. Mais il paraît que le lendemain on a porté conseil; les zélés protestants se sont retrempez dans cette période annuelle de pénitence; ils ont rentrés dans le Parlement avec un redoublement d'orthodoxie, et leur premier acte a été de faire rejeter à une forte majorité le bill que tout le monde considérait comme adopté. Ces chrétiens charitables n'ont pas trouvé de meilleur moyen d'expier leurs fautes que de sévir contre les hérétiques; et ils se sont mis à crier: Haro sur les catholiques! Ainsi l'Angleterre protestante et victorieuse aura pendant des siècles hérité de ce qui est le plus scandaleux ilôtisme de l'Irlande catholique, vaincue; elle l'aura avili par l'oppression, ruinée par la confiscation; elle aura fait de toute une nation condamnée à sa garde un type proverbial d'ignorance, de désordre, de vices, de misère, d'infirmités morales et physiques de toute espèce; et le jour où la colère de Dieu se révèle par des châtimens providentiels, ces gens religieux, oubliant que cette punition est le fruit de leurs œuvres, se retourneront contre ceux qui en sont les premières victimes. Au lieu de se dire: C'est notre faute, à nous qui étions les plus forts, les plus éclairés, les plus riches, les supérieurs par l'intelligence, et par le caractère; à nous enfin qui étions responsables de la santé et de l'éducation de ce peuple enfant, ils trouvent plus commode de dire: C'est la faute du Pape. Nous ne voulons pas accuser le peuple anglais tout entier de cet esprit d'intolérance et de bigotisme; les grands principes de la liberté de conscience ont trouvé dans le parlement comme dans la presse d'Angleterre des défenseurs éclairés; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils ont préché dans le désert.

Il a suffi au représentant de l'Université d'Oxford de dire qu'on voulait déprotestantiser l'Etat, qu'on voulait porter atteinte aux principes qui ont mis la maison de Brunswick sur le trône, que la branche cadette n'avait été choisie pour elle-même que parce qu'elle était protestante, pour faire revenir la Chambre des Communes sur son premier vote. On aurait dit que le Pape était aux portes de Westminster, et que Londres allait se transformer demain en la Babilone écarlate, la grande prostituée des sept collines. « Souvenez-vous, s'est écrié sir Robert Inglis en s'adressant à lord John Russell, souvenez-vous des dernières paroles de votre illustre ancêtre: Combattez le papisme! » Suivez l'esprit de votre immortel aïeul, résistez à la dégradation de l'Eglise d'Angleterre et à l'invasion de l'Eglise de Rome! Cet appel n'a-t-il été entendu? Est-ce pour y répondre que lord John Russell, le défenseur

ancien et éprouvé de la liberté religieuse, vient d'abandonner, pour une seule fois, nous l'espérons, la cause qu'il avait toujours servie! Est-ce par concession aux préjugés des protestants qu'il exclut aujourd'hui encore, les catholiques du bénéfice du projet de loi d'enseignement, qui s'applique cependant aux méthodistes et autres dissidents de l'Eglise de l'Etat!

La loi d'Elisabeth a donc été maintenue, mais quant à être exécutée, elle ne le sera jamais, et il y a longtemps qu'elle ne l'est plus. Car heureusement les mécontents protestants contre ces lois. Ainsi la loi condamnant à l'emprisonnement et à l'amende tout sujet anglais pour le seul fait d'être catholique, ce qui n'empêche pas que les catholiques sont à peu près partout, et jusqu'à dans le Parlement. La loi qui condamnait tout membre d'un Ordre religieux à l'exil d'abord, puis ensuite à la déportation, ce qui n'empêche pas que les Ordres religieux de toutes espèces s'établissent librement en Angleterre, et qu'on n'a pas encore déporté le P. Mathieu, l'apôtre de la tempérance, comme coupable d'être un franciscain. Enfin le premier vice de ces lois, c'est d'être tellement absurdes, que leurs défenseurs ne les maintiennent que pour le principe, et reconnaissent eux-mêmes qu'elles sont impraticables. Elles n'empêchent pas, par exemple, le comte d'Arundel, le fils du premier duc d'Angleterre, de décliner en plein Parlement, comme il l'a fait l'autre jour, que la guerre entre le catholicisme et le protestantisme ne s'arrêterait que lorsque le protestantisme serait anéanti. On s'est beaucoup récrié, les vieux protestants se sont voilé la tête, mais le fils du duc de Norfolk n'a pas même été rappelé à l'ordre.

Nous ne jugeons donc pas même nécessaire de protester contre la manière théorique de ces lois d'un autre âge, qui sont une tache dans la législation anglaise, et qui, selon l'expression de M. Sticil, montrent les dents et ne mordent pas, si l'on ne devait y voir un symptôme de cette recrudescence de fanatisme qui paraît s'être emparée depuis quelque temps de l'Angleterre. C'est l'indication d'une tendance, et cette tendance se manifeste encore en ce moment dans le projet de loi sur l'éducation publique. Nous nous doutons bien que les prochaines élections ne sont pas étrangères à ce redoublement de piété; mais, quoiqu'il en soit, il est véritablement honteux pour l'Angleterre qu'au dix-neuvième siècle il se trouve chez elle des hommes qui occupent la tête de l'ordre social, et qui défendent encore, comme le palladium de la constitution, ces vestiges de l'intolérance et de la persécution.

ANGLETERRE.—Le bill sur l'éducation nationale, malgré l'exclusion dont il frappe les catholiques, a été admis au comité par 372 voix contre 47, après les explications suivantes échangées entre lord Russell et sir Robert Peel: Lord J. Russell. Les whigs n'ont cessé de rendre des services aux dissidents... Lorsque le souvenir de ces services est encore frais, si nous venons dans le pays, il est monstrueux d'imputer au gouvernement le désir de s'immiscer dans les sentiments et les dogmes religieux. Le gouvernement n'a pas sacrifié les catholiques pour se concilier les wesleyens. Sir J. Graham, qui reproche aujourd'hui au gouvernement d'exclure les catholiques romains, voulait en 1839 pour leur exclusion, et pendant les six ans qu'il est resté à la direction des affaires il les a toujours exclus. Le gouvernement a l'espérance de pouvoir plus tard proposer un vote pour ceux qu'il exclut, et la chose sera rendue plus facile par l'expérience qui aura été faite des effets du vote demandé actuellement.

Sir Robert Peel. Je pense qu'il n'est pas de système d'enseignement général, même en Angleterre, qui puisse être complet si l'on exclut les catholiques romains... Le gouvernement admet à la participation de l'allocation demandée une classe de dissidents, les wesleyens, qui jusqu'ici avait été exclue. C'est, il est vrai, élargir l'sphère de la munificence nationale, mais c'est aussi rendre en même temps l'exclusion plus marquée d'un autre côté. Le temps est venu où la justice et la bonne politique exigent de la part du gouvernement un examen approfondi de la position de ses sujets catholiques romains. Le gouvernement ne pourrait pas, en bonne justice, les exclure du vote actuel. Je crois toutefois comprendre, d'après les paroles du noble lord (John Russell), que cette question recevra une solution plus prompte qu'on ne s'y attend. En conséquence, je ne veux pas compromettre le succès de toute la mesure en contrainquant le gouvernement à proposer simultanément un plan d'enseignement pour les catholiques romains. Cette mesure devra venir, à son temps; il faut que le pays, du reste, ne soit pas traité par surprise, et des explications officielles à cet égard ne seraient ni trop cathégoriques.

A la chambre des lords le marquis de Westmeath, riche propriétaire en Irlande, a demandé que les députés du Sun et du Times fussent mandés à la barre pour avoir déshonoré, par un de ses discours, lord Lansdowne ayant invité le noble marquis à considérer que la chambre n'a jamais rien gagné à un combat avec la presse, celui-ci est tombé d'accord sans trop de difficulté qu'une rectification valait mieux qu'un procès.